

حَدَّثَنَا مُحَمَّدٌ، أَخْبَرَنَا وَكِيعٌ، عَنْ سُفْيَانَ، عَنْ أَبِيهِ، عَنْ عَبَايَةَ بْنِ رِفَاعَةَ،
 عَنْ جَدِّهِ، رَافِعِ بْنِ خَدِيجٍ - رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ - قَالَ كُنَّا مَعَ النَّبِيِّ صَلَّى اللَّهُ
 عَلَيْهِ وَسَلَّمَ بِذِي الْحُلَيْفَةِ مِنْ تِهَامَةَ، فَأَصَبْنَا غَنَمًا وَإِبِلًا، فَعَجَلَ الْقَوْمُ،
 فَأَغْلَوْا بِهَا الْقُدُورَ، فَجَاءَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ فَأَمَرَ بِهَا
 فَأُكْفِئَتْ، ثُمَّ عَدَلَ عَشْرًا مِنَ الْغَنَمِ بِجُزُورٍ، ثُمَّ إِنَّ بَعِيرًا نَدَّ وَلَيْسَ فِي
 الْقَوْمِ إِلَّا خَيْلٌ يَسِيرَةٌ فَرَمَاهُ رَجُلٌ فَخَبَسَهُ بِسَهْمٍ، فَقَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى
 اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ " إِنَّ لَهُدَاهِ الْبَهَائِمُ أَوَابِدَ كَأَوَابِدِ الْوَحْشِ، فَمَا غَلَبَكُمْ مِنْهَا
 فَاصْنَعُوا بِهِ هَكَذَا ". قَالَ قَالَ جَدِّي يَا رَسُولَ اللَّهِ إِنَّا نَرْجُو - أَوْ نَخَافُ -
 أَنْ نَلْقَى الْعَدُوَّ غَدًا وَلَيْسَ مَعَنَا مَدَى، فَذَبَحُ بِالْقَصَبِ فَقَالَ " اعْجَلْ أَوْ
 أَرْنِي، مَا أَنْهَرَ الدَّمَ وَذَكَرَ اسْمُ اللَّهِ عَلَيْهِ فَكُلُوا، لَيْسَ السِّنُّ وَالظُّفْرُ،
 وَسَأُحَدِّثُكُمْ عَنْ ذَلِكَ، أَمَّا السِّنُّ فَعَظْمٌ، وَأَمَّا الظُّفْرُ فَمُدَى الْحَبْشَةِ ".



Rapporté par Abaya bin Rifaa : Mon grand-père, Rafi` bin
 Khadij, a dit : « Nous étions dans la vallée de Dhul-Hulaifa
 de Tuhama avec le Prophète (ﷺ) et nous avons des



chameaux et des moutons du butin. Les gens se sont précipités pour abattre les animaux, ont mis la viande dans les marmites et ont commencé à cuisiner. Le Messenger d'Allah (ﷺ) est venu et leur a ordonné de renverser les marmites, puis il a réparti le butin en considérant qu'un chameau équivalait à dix moutons. Un des chameaux s'est enfui et il y avait peu de chevaux, alors les gens se sont inquiétés. (Le chameau a été poursuivi et) un homme l'a stoppé en lui lançant une flèche. Le Messenger d'Allah (ﷺ) a dit : 'Certains de ces animaux sont sauvages comme des bêtes, donc si l'un d'eux vous échappe, agissez comme vous venez de le faire.' » Mon grand-père a dit : « Ô Messenger d'Allah (ﷺ) ! Nous craignons de rencontrer l'ennemi demain et nous n'avons pas de couteaux, pouvons-nous abattre les animaux avec des roseaux ? » Le Prophète (ﷺ) a dit : « Oui, ou vous pouvez utiliser tout ce qui fait couler le sang (pour abattre), et vous pouvez manger ce qui est abattu si le Nom d'Allah est prononcé au moment de l'abattage. Mais n'utilisez pas les dents ni les ongles. Je vais vous dire pourquoi : les dents sont des os, et les ongles sont utilisés par les Éthiopiens pour abattre. »